

## **COMPTE RENDU DU CE DU 24 Septembre 2015**

### **Point 1/:Approbation du procès-verbal du 25 juin 2015 :**

- ✓ Vote du pv à l'unanimité

### **Point 2/: Information en vue de la consultation sur l'accès de mise en œuvre de l'organisation du nouvel établissement Pôle emploi Normandie regroupant Pôle emploi Haute-Normandie et Pôle emploi Basse-Normandie:**

- ✓ Difficile de résumer 83 pages d'une documentation, mais comme d'habitude dans ces cas-là nous vous tenons à disposition le document si vous le souhaitez.
- ✓ Toutefois, nous vous informons sur quelques éléments nous semblant importants :
  - Un nouvel organigramme verra le jour une fois le process BDE terminé. Les dernières prises de poste se feront au 1<sup>er</sup> Juin 2016 pour les chefs de service des fonctions « support ».
  - Après quelques tergiversations et informations contraires, le CIDC pour tous les collègues de la région Normandie sera celui de Lille, ce qui ne va pas être sans problème pour nos collègues Bas-Normands et notamment ceux du département de la Manche.
  - Les 2 accords OATT de chaque future ancienne région continueront de s'appliquer après le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et ce jusqu'à négociation d'un nouvel accord commun.
  - Le siège provisoire de la DR est Rouen, la décision définitive sera prise d'ici Juin 2016.
    - **Interventions SNU** : Nous avons demandé l'état des effectifs par services pour la Haute et la Basse-Normandie, ainsi que l'effectif prévisionnel par services également une fois la fusion effectuée.
    - **SNU** : Dans la mesure où la grande majorité des chefs de services seront nommés au 1<sup>er</sup> avril 2016, comment fonctionnent ces services entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril ?
    - Réponse direction : à l'identique de ce qui se passe en ce moment.

### **Point 3/: Poursuite d'information en vue de consultation sur l'accès direct du demandeur d'emploi à son conseiller référent et développement des services personnalisés sur rendez-vous.**

- ✓ Changement du calendrier : le déploiement se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et non plus au 1<sup>er</sup> février, en même temps que la Basse-Normandie.
  - **Intervention SNU** : Horaires de l'accueil l'après-midi : la prise de poste se fera à 12h30, comme maintenant. Pour le SNU, cela représente une contrainte supplémentaire en terme de planification, mais la direction répond que cela sera

maintenu, car nous devons avoir 35 heures d'ouverture au public (nous soulignons que c'est assez ironique : nous serons fermés au public sauf sur rendez-vous, mais cela est comptabilisé comme une ouverture !)

- **Intervention SNU** : Pourrions-nous avoir un rétro planning au niveau du matériel ?  
Réponse direction : La livraison des tabourets assis/debout pour les Pila devrait se faire courant novembre, la livraison des scanners imprimantes courant décembre. L'installation des vidéophones devraient être réalisée sur tous les sites d'ici le 31/12. Si un site n'était pas prêt au 01/01/16, le démarrage de l'accueil sur rendez-vous serait reporté pour ce site.
- **Intervention SNU** : Comment cet accueil va se passer pour les A2S, notamment pour l'A2S de Rouen, le Manac n'étant pas toujours sur le même plateau que l'accueil ?  
Réponse direction : cela ne change rien à l'organisation, des rappels ciblés seront fait.
- **Intervention SNU** : Il a été dit en CHSCT que les ELD, en cas de flux conséquent, auraient la main pour positionner un Arc placement, pourriez-vous confirmer ?  
Réponse direction : Oui, cela reste à la main des ELD ponctuellement.
- **Intervention SNU** : Le SNU alerte fortement la direction sur les risques d'incivilités et agressions pour les agents devant assurer la fonction de « portier » (et éventuellement de videur) l'après-midi, le fait de devoir aller ouvrir physiquement la porte pour chaque demandeur contribuant à la difficulté du poste.

#### **Point 4/: Information en vue de consultation sur les bilans formations (2014 et 1<sup>er</sup> semestre 2015)**

- ✓ Formation CEP : Elles sont en priorité pour les conseillers en portefeuille renforcé.
- ✓ Il y a deux contrats d'apprentissage en cours sur la région.
- ✓ Le dispositif AOSI sera reconduit.

#### **Point 5/: information en vue de consultation sur les jours de ponts et les jours mobiles 2016**

- ✓ La direction présente son projet de note de service pour les jours de ponts 2016 : sont proposés les 06 mai, 15 juillet et 31 octobre.
  - **Intervention SNU** : notre position n'a pas changée, nous sommes pour que les agents aient le maximum de jours de congés à leur main, et non que la date soit imposée par la direction. De plus, nous alertons sur la date du 31 octobre, qui se trouve pendant les vacances scolaires, ce qui pourrait être problématique pour la gestion des plannings....
  - Vote : 2 abst (CGT), 7 pour (CFDT/CGC/FO/SNAP) et 1 contre (SNU)

#### **Point 6/: Point d'étape sur l'accompagnement des agences**

- ✓ Ce point est reporté au prochain CE en raison de l'absence de la personne devant présenter le document.

### **Point 7/: Point Ressources Humaines**

- ✓ Il n'y a pas eu d'heures supplémentaires en août.
- ✓ Info sur l'instruction nationale et la note régionale concernant la campagne de promotion : le comité se réunira les 30/09, 01 et 02/10.
  - **Intervention SNU** : Concernant le Global, reste-t-on sur le même nombre de conseillers ? Qui remplace Mme Varin ?  
Réponse direction : On reste sur le même nombre, il y aura des entretiens « d'activité » d'ici la fin de l'année pour chaque agent en global, afin de déterminer si la condition de « double volontariat » (direction et agent) est toujours remplie. Personne ne remplace Mme Varin, une personne est en charge du 76 et une autre du 27.

### **Point 8/: Information sur la marche générale de Pôle emploi Haute-Normandie**

- ✓ Instruction du DG pour la prorogation des mandats CPLN et CPLU jusqu'au 31/03/15.
- ✓ Agrément du ministère du travail concernant la classification.
- ✓ Chiffres régionaux : plutôt bons dicit la direction.
- ✓ Immobilier : travail en cours sur le réaménagement de Cauchoise par les équipes, pas de solution trouvée pour de nouveaux locaux.
- ✓ Une note régionale sur le CEP devrait prochainement paraître.

### **Point 9/ Commission des œuvres sociales**

- ✓ La secrétaire du CE demande un accord de principe aux élus pour une demande d'aide éventuelle d'une collègue : accord donné à l'unanimité
- ✓ 3 dossiers ont été présentés et validés par les élus suite aux préconisations de la commission

Prochain CE le 29 octobre 2015

Vos contacts pour ce CE: Myriam ZIATI – Dorothée LECLERC

**Le SNU Pôle Emploi FSU Haute-Normandie**

*Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen*

*Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr*

<http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

**Le Service Public? Une idée d'avenir!**